

Département du Tarn
Arrondissement :
CASTRES
MAIRIE de VABRE
Tél : 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la **COMMUNE DE VABRE**

Séance du 26 septembre 2022

Date de la convocation:
20/09/2022

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-six septembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame
Françoise PONS, Maire de Vabre.*

Membres en exercice : 14

Présents : 11
Représentés : 3
Votants : 14

Présents : Françoise PONS, Michel PERALES, Michel CALS, Romain
DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Bernard
MOULIN-RIBERPREY, Claude SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Aurore
VAREILLES, Marie WILTORD RIBOULET

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Représenté : Patrick PISTRE par Françoise PONS, Laurence JULIEN par
Aurore VAREILLES, Christophe MUR par Claude SALVETAT

Secrétaire de séance : Michel PERALES

N° DE 2022 058

Objet : Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune

Madame le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

Cette démarche doit par ailleurs être accompagnée d'une information de la population et d'une signalisation spécifique.

En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- **DECIDE** que l'éclairage public sera interrompu

- les lundi, mardi, mercredi, jeudi & vendredi de 0h à 6h30
- samedi et dimanche de 2h à 6h30

- **CHARGE** Madame le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.



Madame Françoise Pons
Madame Françoise PONS



Maire de VABRE